

Décision relative à une demande de nouveaux emballages d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages pour le produit phytopharmaceutique **NAPRAMID 450**

de la société **GLOBACHEM NV**

enregistrée sous le n°**2018-4001**

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 15 juin 2020,

La mise sur le marché du produit référencé ci-après **est autorisée** dans les nouveaux emballages décrits en annexe I.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	NAPRAMID 450 NAPROL 450 NAPROP 450
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	GLOBACHEM NV Brustem Industriepark, Lichtenberglaan 2019 3800 Sint-Truiden, Belgique
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	450 g/L - napropamide
Numéro d'intrant	2100049
Numéro d'AMM	2100244
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

15 JUIL. 2020


Caroline SEMAILLE
 Directrice générale déléguée
 en charge du pôle produits réglementés
 Agence nationale de sécurité sanitaire de
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE I : Nouveaux emballages du produit

Vente et distribution

Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages :

Emballage	Contenance
Bouteilles en polyéthylène haute densité	100 mL ; 250 mL ; 500 mL ; 2 L
Bidons en polyéthylène haute densité	2,5 L ; 3 L ; 4 L ; 10 L ; 15 L ; 20 L
Bouteilles en polyéthylène haute densité / éthylène alcool vinylique	100 mL ; 250 mL ; 500 mL ; 1 L ; 2 L
Bidons en polyéthylène haute densité / éthylène alcool vinylique	2,5 L ; 3 L ; 4 L ; 5 L ; 10 L ; 15 L ; 20 L
Bouteilles en polyéthylène haute densité / polyamide	100 mL ; 250 mL ; 500 mL ; 1 L ; 2 L
Bidons en polyéthylène haute densité / polyamide	2,5 L ; 3 L ; 4 L ; 5 L ; 10 L ; 15 L ; 20 L
Bouteilles en polyéthylène haute densité fluoré	100 mL ; 250 mL ; 500 mL ; 1 L ; 2 L
Bidons en polyéthylène haute densité fluoré	2,5 L ; 3 L ; 4 L ; 5 L ; 10 L ; 15 L ; 20 L